

1813. Commandant en chef du génie à l'armée d'Espagne.

1814. Commandant en chef du génie à la grande armée dans la campagne de France.

En 1814 le roi de France le nomma membre de son conseil de la guerre, et grand-croix de la Légion-d'Honneur.

Nommé baron en 1811 par Napoléon, qui lui donna une dotation en Westphalie, il fut nommé vicomte par le roi en 1814.

Il fut mis à la retraite en raison de l'ancienneté de ses services, et d'après la loi du 1er août 1805.

On verra par cette notice biographique que le lieutenant-général de Léry a servi pendant quarante-six années activement; qu'il s'est distingué plusieurs fois, a fait trente-cinq campagnes, a assisté à environ soixante-dix batailles, combats ou sièges mémorables.

Tant de titres à la reconnaissance et à l'estime de ses contemporains me font espérer que l'on accueillera favorablement cet écrit sur la vie de mon père.

En le publiant, mon but a été de satisfaire à la fois les vœux de ses anciens compagnons d'armes, les désirs de ses amis, et enfin le besoin que j'éprouvais de faire partager à toutes ses connaissances les regrets et la douleur que j'éprouverai toujours de sa perte.

Le général de Léry est mort à Chartrelle, près Melun, le 5 septembre 1824, chez M. le comte de Marchais, son ami et son parent, qui lui a prodigué jusqu'à son dernier soupir les soins les plus pressés et les plus tendres.

Je crois devoir payer ici à M. de Marchais le tribut d'éloges qu'il a mérités.

C'est finir dignement cette brochure que de la terminer en donnant une preuve de reconnaissance à celui qui soigna si bien dans ses derniers moments un homme qui professa toujours cette vertu au plus haut degré.

Les restes du vicomte de Léry ont été déposés, suivant ses désirs, dans un cimetière qu'il s'était réservé à Annet, près Clayes, département de Seine-et-Marne, à côté de la retraite qu'il habita pendant les neuf dernières années de sa vie.

De profundis.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

Le vicomte de Léry conduisit particulièrement le siège ou blocus de Cadix, et les ouvrages gigantesques des Français autour de cette ville sont d'une célébrité qui ne le cède qu'à celle des travaux de lord Wellington à Torres Vedras, en avant de Lisbonne. (1) Il conduisit aussi le siège de Badajoz et en doubla les fortifications, ainsi que celles de Ciudad Rodrigo. On trouve dans le livre intitulé *Exploits of Wellington*, une lettre de Léry au général Kellerman sur la prise de Badajoz (2).

Le vicomte de Léry éleva ces travaux défensifs de Lyon auxquels Napoléon fait allusion dans ses *Mémoires de St. Hélène*. "Le général Léry eut la tâche de présider aux travaux défensifs de Lyon; ils étaient poussés avec vigueur: 450 pièces de gros calibre en fer, amenées de Toulon, et 250 pièces en bronze, armaient les remparts ou servaient de réserves."

Dans les *Mémoires* de madame la duchesse d'Abrantès on lit: Aussitôt après la reddition d'Olienza, Soult marcha sur Badajoz, et le siège en fut poussé avec vigueur. Le maréchal avait avec lui le général Gazan comme chef d'état-major; le général Léry, beau-frère du brave général Kellermann, commandait le génie, et le général Bourgeat, brave, digne et vieux militaire d'artillerie. (3)

Mis à la retraite, le 1er août 1818, le vicomte de Léry reçut Mgr Plessis à Paris, en 1820, et écrivit à ce sujet une lettre touchante à madame de Beaujeu (4) sa sœur. Il mourut le 5 septembre 1824, comme le dit sa biographie, chez le comte de Marchais, son parent, dans les bras du baron Atalin, son aide-camp, qui le fut plus tard de Louis-Philippe. Le jour même de sa mort, il était sur la liste des officiers-généraux qui devaient être créés maréchaux de France. On retrouvait son portrait aux Invalides et son nom sur l'Arc de Triomphe de l'Étoile, route de l'Ouest.

Aussi les Canadiens qui ont visité la reine des cités avant que la Commune y eût promené sa main sanguinaire et dévastatrice, ont pu voir avec un sentiment de légitime orgueil, le nom d'un de leurs compatriotes, inscrit à côté des généraux les plus célèbres de l'homme qui fit pâlir, sous leur diadème, tous les Césars de l'Europe, et les obligea à ployer le genou devant sa puissance colossale.

En 1801, le vicomte de Léry avait épousé Mlle Kellermann, fille du célèbre duc de Valmy. Il en parle ainsi dans une lettre du 4 octobre 1802, adressée à Mde Johnston, sa tante, femme du général de ce nom.

"Je profite de la paix générale pour vous donner de mes nouvelles. Vous avez dû recevoir la lettre par laquelle je vous annonçais ainsi qu'au Général mon mariage. J'ai épousé Mlle Kellermann, fille du général Kellermann, et nièce par sa mère du ministre du Trésor public, M. Barbé Marbois. C'est assez vous dire que ma femme appartient à une famille des plus honorables, qui, même avant la Révolution, était des mieux posées en France. Mais ce qui vaut mieux que tout cela, et ce qui surpasse tout ce que je pourrais vous dire, c'est qu'elle est accomplie sous tous rapports: grâces, esprit, sagesse, elle a tout pour elle. Il suffit de la connaître pour l'aimer. Je suis donc parfaitement heureux, et j'ai lieu de croire que ma Cécilia l'est également."

Dans une lettre à son frère Louis, (5) datée de Londres, où il était en visite chez Mme. Johnston il ajoute:

"Je suis fâché que tu ne sois pas à même de faire la connaissance de ma femme: tu serais content de sa tenue et de sa bonne éducation. Je suis parfaitement vu dans sa famille qui

a beaucoup de crédit. J'ai appris avec plaisir, que, de ton côté, tu avais fait un bon mariage. Je voudrais pouvoir retourner en Canada et reconquérir la prépondérance dont jouissait notre famille du vivant de notre estimable père, mais tous mes intérêts s'y opposent. Les goûts d'ailleurs de ma femme ne sont pas là. Il appartient à toi, mon bon ami, de te mettre à la tête de la famille: c'est là un projet digne de toi. Je n'ai pas reçu, depuis longtemps, de nouvelles de Georges: (1) il doit être de retour en Pologne de ses voyages en Allemagne et en Italie. On m'a dit qu'Alexandre (2) devait venir à Londres pour se perfectionner dans le droit et la connaissance des lois anglaises: je désire bien avoir occasion de le voir. Rappelle-moi au souvenir de Mme Couillard: (3) elle a sans doute oublié les années d'enfance que nous avons passées ensemble. Puisque Catherine (4) est si belle fille, je voudrais avoir un bon mari à lui donner: ce serait avec le plus grand plaisir que je le lui offrirais par le premier bateau qui ferait voile pour Québec. Donne-moi des nouvelles de ma tante Ste. Marie. (5) Vit-elle encore? Mme de Landrieff a beaucoup vieilli. Son fils aîné est marié à Mlle Molet, devenue fille unique par la mort de son frère. Elle est à St Domingue, ainsi que Mlle de Repentigny, mariée à Desbordes. De Repentigny est à la Martinique avec sa femme et son fils aîné; les deux autres sont en pension à Londres. Adieu, mille choses amicales à toute la famille, à nos tantes, aux frères et sœurs, aux cousins et cousines. Tâche de m'envoyer le portrait de notre mère. Envoie-le moi sous le couvert du comte de Marbois, ministre du Trésor et oncle de ma femme."

Au mois de mai 1804, le Vicomte eut un fils. Il annonce ainsi cette nouvelle à son frère Louis:

"Ma femme m'a donné un fils, le 17 mai. C'est un fort joli garçon qui se porte bien, ainsi que la mère. Il a tous les traits des de Léry, ajoute-t-il dans une lettre de l'année suivante; il considère déjà le portrait de son grand papa, qui est suspendu dans mon cabinet."

Cet enfant eut pour parrain le général Kellermann, et pour marraine, Mme Johnston.

"Le général Kellermann, dit cette Dame, dans une de ces lettres, deux mois après le baptême de l'enfant, m'a fait espérer qu'il viendrait me rendre visite en Angleterre; il est en ce point plus content d'avoir un petit-fils. De Léry est Inspecteur Général des fortifications; son Quartier Général est actuellement à Bruxelles. Il était à Metz au premier de juillet."

Douze ans plus tard, le Vicomte de Léry parle ainsi à son frère Louis de son fils, dans une de ses lettres:

"Paris 24 Décembre 1814.

"Mon cher Louis,—Comme tu le sais, je n'ai qu'un fils et je ne pense pas en avoir d'autres. Gustave va entrer au Lycée comme externe. Il restera avec nous et son Précepteur qui l'accompagne partout: il a douze ans et demi. Je n'ai point de nouvelles d'Alexandre depuis son départ pour la Martinique. Il est à même de faire son chemin, si, comme je l'espère, il se conduit bien. Georges est à St. Petersburg, où il jouit de la plus grande considération. Il est à la veille de se faire sept à huit mille livres de rente. Donne-moi de tes nouvelles, de celles de ta femme et de tes enfants, de Mmes de Beaujeu et Couillard: on n'a pas su me dire combien elles avaient d'enfants. Conserve-moi ton amitié et crois à mon attachement sincère. Adieu, je n'ai que le temps de t'embrasser.

Ton frère et ami.

(Signé) Le Lieutenant-Général BARON DE LÉRY."

Le Vicomte de Léry n'eut en effet que ce seul fils, le vicomte Gustave d'Estienne Chaussegros de Léry, auteur de la notice biographique ci-dessus publiée. Homme de lettres comme homme d'épée, il rédigea le *Corsaire* et le *Feu Follet*, servit d'abord dans les gardes du corps, puis dans l'état-major, parvint au grade de colonel du 49me de ligne, fut blessé à la prise du Trocadero à Cadix, sous S. A. R., le duc d'Angoulême, et décoré de l'Ordre de la Légion d'Honneur. Il a été aussi chargé d'affaires à Hambourg. En 1822, il a épousé Marie, Rose, Ernestine de Somery, fille de Louis-Marie de Johanne de Lascar, marquis de Somery. M. Gustave de Léry est mort il y a quelques années sans laisser de postérité.

L'Hon. Alexandre-René-Chaussegros de Léry membre du Conseil-Législatif et qui vient d'être nommé Sénateur pour la Division de Lauzon est le neveu du Lieutenant-Général Vicomte de Léry.

(1) Gaspard, Georges, Roch Chaussegros de Léry, père du Vicomte, né à Québec, le 22 décembre 1771, fit la campagne des princes comme ingénieur volontaire, ainsi que l'atteste le certificat du maréchal de Broglie, daté de Dusseldorf le 26 mai 1793. Servit tour à tour dans cette branche, l'Autriche et la Russie. Étant entré dans le corps d'armée du prince de Condé, il y commanda son armée jusqu'à la paix de Campo Formio. Ce corps étant alors entré au service de la Russie, il le suivit en Volhynie et se retira du service, le 12 avril 1797, avec l'estime et le regret de ses compagnons d'armes, selon le certificat qui lui fut donné à Dubno par les commandants de ce corps. Devenu ensuite précepteur d'un prince impérial, il visita avec lui la plupart des cours et obtint des marques d'estime de la plupart des souverains ainsi que les ordres de St. Louis et du Lys. Il est mort à Grodno, en Pologne, en 1830, sans postérité, ne s'étant jamais marié. (Bibaud le jeune, p. 161.)

(2) Alexandre André Victor Chaussegros de Léry, autre frère du Vicomte, après avoir fait des études distinguées au Séminaire de Québec, où il brilla surtout en mathématiques, étudia le droit et entra au barreau; mais entraîné par Juchereau de St. Denis, depuis baron et général, il passa en France, où il rejoignit François-Joseph et devint colonel du 46me, qui participa aux 2 défenses de Badajoz, que son frère avait fortifiées. Il mourut en 1816 commandant à St. Pierre de la Martinique.

(3) Marie Angélique Chaussegros de Léry, épouse Jean-Baptiste Couillard, Sieur de l'Épinay, seigneur de la Côte du Sud et autres lieux.

(4) Catherine Chaussegros de Léry, épouse de l'Honorable Jacques Philippe Saveuse de Beaujeu.

(5) Josephite-Antoinette, troisième fille de Gaspard Chaussegros de Léry, Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Louis, capitaine d'Infanterie et Ingénieur en chef du Canada, se fit Religieuse à l'Hôpital-Général de Québec et mourut à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

L'ÉDUCATION DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

GÉOGRAPHIE.—Pour l'enseignement de cette branche, je voudrais aussi deux abrégés. Tous deux commenceraient par la géographie du Canada et de l'Amérique, laquelle serait suivie de celles de l'Europe, de l'Asie, etc.

Prenons comme exemple la géographie du Canada. Le premier abrégé—destiné aux commençants—contiendrait l'énumération des limites et bornes du Canada et de ses provinces. Le site des principales villes y serait indiqué, de même que le tracé des principaux fleuves, rivières, lacs, montagnes et chemins de fer qui, proprement parler, font partie, aujourd'hui, de la géographie.

La géographie de l'Europe devrait indiquer la configuration des divers états, la situation des capitales et des principales villes: de celles, surtout, qui offrent le plus d'intérêt pour

nous, comme villes commerciales ou historiques; enfin, le tracé des principaux fleuves, lacs, rivières, chaînes de montagnes, etc.

La géographie de l'Asie et de l'Afrique serait décrite aussi brièvement que possible.

Le deuxième manuel se distinguerait du premier par un peu plus de développement. Ainsi, à part les villes principales du Canada, j'y énumérerais les villes secondaires, et établirai la division de la Puissance en diocèses, districts et comtés. Mention serait faite des lacs, rivières, montagnes, etc., d'importance secondaire. Enfin, quelques alinéas seraient consacrés aux qualités du sol, aux productions, aux industries.

Même dans ce deuxième abrégé, la géographie de l'Asie et de l'Afrique serait traitée d'une manière toute sommaire.

Presque toutes nos géographies élémentaires ont un défaut commun: elles sont trop complètes. On veut enseigner trop de choses aux enfants, on les embrouille.

Les élèves ne seraient pas tenus d'apprendre par cœur la lettre de ces manuels; ils seraient obligés d'en rendre compte. En effet, la meilleure méthode d'enseigner la géographie consisterait à envoyer les enfants à la carte et au tableau noir.

À la carte, on leur fait indiquer la situation des diverses contrées, au tableau, on leur en fait dessiner les contours et les limites. L'enfant est tenu de fixer les capitales et les villes principales là où elles doivent être, de tracer le cours des fleuves et des rivières, d'indiquer le site des montagnes, etc. Le livre ne sert que d'aide-mémoire.

Ce système est non-seulement le plus efficace pour l'enseignement de cette branche importante des études, mais encore, il offre cet avantage inappréciable qu'il initie les enfants aux secrets de l'art du dessin.

CARTES GÉOGRAPHIQUES.—Je voudrais qu'il y eût, à l'usage de nos écoles deux espèces de cartes géographiques. Les premières destinées aux commençants, ne contiendraient que l'indication des lieux, sites, etc., mentionnés dans le premier abrégé; les secondes, plus développées, correspondraient au deuxième abrégé.

Le défaut des cartes géographiques est généralement le même que celui des abrégés: elles sont trop complètes, et, par là-même, embrouillées.

GRAMMAIRE.—Il me semble que l'enseignement de la grammaire est une des parties les plus difficiles et des plus ennuyeuses.

Il est bon, je crois, que les élèves apprennent, par cœur, la lettre de quelque abrégé. Toutefois, sans les explications du maître, sans le secours d'exercices variés et répétés, il est de toute impossibilité qu'un enfant comprenne le génie et l'orthographe de sa langue, en confiant à sa mémoire les préceptes de n'importe quelle grammaire.

LACUNES.—J'ai dit, au début de cette étude, que dans toutes nos écoles où se donne l'éducation moyenne, il y a des lacunes importantes: c'est le temps de les signaler.

D'abord, pour plus de clarté, commençons par diviser nos écoles en deux catégories: 1o. Ecoles modèles et académiques; 2o. écoles commerciales.

Dans toutes ces écoles on doit avoir trois objets en vue: 1o. Que l'élève apprenne, comprenne et retienne bien les éléments des diverses connaissances qu'on lui inculque; 2o. que l'instruction qu'on lui donne soit en rapport avec ses besoins futurs; 3o. que son intelligence se développe.

Le premier et le deuxième objets remplissent le côté utilitaire, pratique, immédiatement applicable de l'éducation; le troisième a des résultats moins palpables, peut-être, mais non moins importants.

Exemple: Deux jeunes gens sortant d'écoles commerciales différentes, se présentent dans les conditions suivantes: l'un possède sur le bout de son doigt le calcul, la tenue des livres, le chiffrage de toute sorte, mais ne sait guère autre chose; l'autre ne possède qu'à un degré inférieur ces diverses opérations; mais son intelligence, exercée à l'étude raisonnée d'un plus grand nombre de connaissances, a acquis un plus grand développement: lequel est préférable pour les opérations commerciales? Le second, évidemment.

Le premier n'a que la mécanique intellectuelle; le second a la gymnastique intellectuelle. Or, avec la gymnastique, la mécanique s'acquiert vite; tandis qu'avec la mécanique seule, la gymnastique ne s'acquiert pas. L'élève qui a les deux offre le plus haut degré de perfection.

Cela étant, il devient clair que ceux-là se trompent qui s'imaginent que toute étude qui n'a pas un objet directement applicable est du temps perdu.

Prenons comme exemple les écoles commerciales.

Il en faut de ces écoles; mais pas trop n'en faut. Quelques-uns voudraient convertir toutes nos écoles modèles en écoles commerciales: c'est une grave erreur. Le fait est que nos instituteurs ne donnent que trop dans ce travers. Tout le monde ne peut pas être commis ou marchand, tout le monde ne doit pas l'être.

Il y a déjà surabondance de gens de commerce sur nos marchés. Si l'on voulait y regarder de près, on ne tarderait pas à s'apercevoir qu'après tout le commerce est une carrière assez ingrate. Combien de marchands, sur mille, parviennent au but de leur ambition, l'acquisition de la fortune? Combien font naufrage avant d'arriver au port?—Quoiqu'il en soit, voyons quelles sont les lacunes à combler dans l'enseignement commercial.

Le marchand riche est appelé à jouer un rôle important en ce pays. Les services qu'il peut rendre sont nombreux et considérables.

Il est appelé à siéger dans nos parlements, à figurer dans nos conseils de ville, dans nos bureaux de commerce, etc.

Or, pour remplir dignement ces importantes missions, il faut autre chose que cette instruction presque élémentaire, purement mécanique, qui est le partage du plus grand nombre de nos gens de commerce. Vraiment, il fait peine de voir ces pauvres riches condamnés à consacrer le reste de leurs jours à la garde de leurs trésors si péniblement acquis; forcés de se tenir à l'écart, au risque de se trouver déclassés, et mourir gorgés de richesses, sans avoir connu le moyen d'en jouir, sans avoir goûté le bonheur des plaisirs intellectuels, sans avoir rendu au pays les services qu'ils devaient lui rendre.

Le cours d'une bonne école commerciale devrait durer quatre ou cinq ans: Je suppose qu'à son entrée, l'élève sait lire et écrire passablement.

À part l'arithmétique, le calcul, la tenue des livres, la correspondance commerciale, l'enseignement, dans ces écoles, devrait comprendre l'étude d'une foule de branches dont la connaissance a l'effet d'orner l'esprit et de développer les facultés intellectuelles.

Comme exemple d'une école commerciale dont le programme me paraît excellent, je citerai le collège Montmagny, tenu par M. Candide Dufresne à Saint-Thomas.

1 Bibaud le jeune. Le Panthéon Canadien, page 160.

2 Voir le vicomte de Léry et sa famille par l'abbé Daniel, page 156.

3 Mémoires de la Duchesse d'Abrantès, page 86, tome troisième, chapitre XI.

4 Le jeune député de Soulanges, M. de Beaujeu est le petit fils de madame de Beaujeu sœur du vicomte de Léry.

5 L'Honorable Louis René Chaussegros de Léry, membre du Conseil-Législatif, et ancien capitaine des gardes du Corps de Louis XVI. Le même qui épousa Mlle de Boucherville, tante de l'Honorable Charles de Boucherville, Orateur du Conseil-Législatif.